Image not found or type unknown

Huissier ne faisant pas son travail

Par **marcia78**, le **26/01/2021** à **16:31**

Bonjour, suis à un procès au JAF mon ex conjoint me doit une pension alimentaire qui n'est pas payer . J'ai fait appel à un huissier à qui j'ai tous produit (lieu du travail , numéro de compte bancaire , adresse du père , compte rendu du tribunal et bien d'autre de juin à novembre 2019 aucune nouvelle malgré l'es appel à répétition en novembre 2019 l'huisdier à contacter la DRH qui lui as répondu qu'un saisie sur salaire était déjà en court pour monsieur via le trésor publique confinement oblige j'ai patienter patienter en septembre 2020 après de multiple appel elle me dit qu'elle va reprendre contacter avec la DRH et là un mois et demie plus tard je reçoit ma première pension alimentaire en novembre 2020 depuis plus rien je ne cesse de demander dés explication la secrétaire me dit qu'elle a envoyer un mail le 21 décembre 2020 et qu'il faut attendre je l'a rappel début janvier 2021 pour demander un dessaisissent pour faire autrement que par huissier et elle me répond qu'elle ne fait pas de dessaisissement mais qu'elle fera une attestation pour que la MSA puisse faire son travail car j'ai fait recourt à la MSA qui eux demande un dessaisissement de l'huissier hier le 25 janvier je rappel pour savoir si l'attestation a été faite elle me répond qu'elle a beaucoup de travail et qu'elle recoit 500 mails par jour qu'elle ne peut pas tous traiter la je suis à bout mon dossier a été déposer chez elle en février 2019 et en presque 2 ans j'ai perçu un mois de pension alimentaire que puis je faire je ne sais plus ni quoi dire ni comment faire pour qu'elle se bouge le popotin j'ai l'impression qu'elle me prend pour une imbécile

merci de votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés